

Appel à contribution : Visite de l'expert indépendant sur la jouissance des droits de l'homme par les personnes atteintes d'albinisme en République de Madagascar.

20 au 30 septembre 2022

Contexte

L'Experte indépendante sur la jouissance des droits de l'homme par les personnes atteintes d'albinisme, Mme Muluka-Anne Miti-Drummond, effectuera une visite en République de Madagascar du 20 au 30 septembre 2022 afin d'évaluer la situation des droits de l'homme des personnes atteintes d'albinisme dans le pays. À cet égard, elle souhaite également observer les bonnes pratiques et les initiatives qui ont été prises pour aider et soutenir les personnes atteintes d'albinisme dans le pays.

Au cours de sa visite, elle prévoit de rencontrer des représentants de l'État, notamment des ministères concernés, des représentants du pouvoir judiciaire et du Parlement. Elle prévoit également de rencontrer des représentants des institutions nationales des droits de l'homme, ainsi qu'un large éventail de parties prenantes non gouvernementales, notamment des organisations de la société civile, des universitaires, des représentants des personnes atteintes d'albinisme et des personnes atteintes d'albinisme elles-mêmes.

Objectifs

La visite permettra à l'Expert indépendant de rencontrer un large éventail de parties prenantes susceptibles de fournir des informations pertinentes qui pourront, à terme, contribuer à la rédaction de recommandations visant à aider le gouvernement et les parties prenantes à améliorer la situation des droits de l'homme des personnes atteintes d'albinisme.

À la fin de la visite, l'Expert indépendant présentera une déclaration de fin de mission et/ou un communiqué de presse contenant ses conclusions préliminaires. L'Experte indépendante a pour objectif de présenter son rapport de visite complet au Conseil des droits de l'homme en mars 2023.

Questions clés et types de contributions requises

Toutes les parties prenantes intéressées sont encouragées à soumettre des informations relatives, mais non limitées, aux sujets ci-dessous :

- Impact des attitudes sociales sur les personnes atteintes d'albinisme, notamment sur leur vie sociale, économique et politique.
- Les causes profondes de la violence, des attaques et de la discrimination à l'encontre des personnes atteintes d'albinisme.
- Les problèmes de droits de l'homme rencontrés par les personnes atteintes d'albinisme, notamment en ce qui concerne le :
 - le droit à la vie et à la sécurité, à l'abri de la violence et des attaques
 - le droit à une santé adéquate, y compris la santé psychologique et émotionnelle
 - le droit à l'éducation
 - le droit à l'emploi
 - les initiatives et réformes constitutionnelles et législatives prises pour reconnaître les droits des personnes atteintes d'albinisme, y compris le droit à la non-discrimination
- Mesures et/ou initiatives visant à soutenir les personnes atteintes d'albinisme en tant que personnes handicapées
- Données relatives aux personnes atteintes d'albinisme, notamment la taille de la population, le nombre de cas de violations des droits de l'homme à l'encontre de personnes atteintes d'albinisme.
- Services offrant une protection et un soutien aux victimes qui sont des personnes atteintes d'albinisme.
- Actions ou initiatives visant à éduquer et à sensibiliser à l'albinisme et aux défis auxquels sont confrontées les personnes atteintes d'albinisme.
- Les bonnes pratiques qui devraient être adoptées ou qui existent déjà concernant les personnes atteintes d'albinisme et leurs droits de l'homme.

Toute information pertinente relative aux personnes atteintes d'albinisme à Madagascar, même si elle n'est pas liée aux questions soulevées ci-dessus, peut également être soumise.

Comment et où soumettre les contributions

Veillez soumettre vos contributions avant le **17 septembre 2022 (possibilité de recevoir des soumissions jusqu'à une semaine après cette date)**. Les contributions resteront confidentielles et pourront être prises en compte lors de la visite du pays ou dans le processus de rédaction du

rapport de visite officiel. Aucune restriction sur la longueur de la soumission n'est prévue.

Veillez fournir vos contributions comme suit:

Adresse électronique : hrc-ie-albinism@un.org

Objet du courriel : Contributions à la visite à Madagascar

Formats de fichier : Word, PDF

Langues acceptées : Anglais, Français